

PETRUS

Société par actions simplifiée
au capital de 3 011 586 €

Siège social : 21 rue Peiresc
83000 TOULON

RCS TOULON 909 837 197

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 2 Avril 2026**

L'An Deux Mil Vingt Six,
Et le Deux Avril à 12.00 heures,

Monsieur Guillaume BESSUDO, associé unique de la société **PETRUS** immatriculée au RCS de TOULON sous le numéro 909 837 197, société par action simplifiée au capital de 3 011 586 €

Après examen des pièces et documents prévus par la loi, savoir :

- un exemplaire des statuts
- le rapport de la gérance
- le texte du projet de résolution.

A pris la décision suivante conformément à l'ordre du jour qui suit :

ORDRE DU JOUR

- transfert du siège social de la société
- modification corrélative de l'article 4 des statuts
- pouvoirs

Monsieur **Guillaume BESSUDO** préside l'assemblée en sa qualité de Président.

GB

PREMIERE DECISION

L'associée unique, décide, à compter du 7 avril 2026, de transférer le siège social de la société jusqu'à présent fixé à TOULON 21 Rue Peiresc, pour le fixer à l'adresse suivante :

« La maison de l'Immobilier »
14 Boulevard Bazeilles
83000 TOULON

DEUXIEME DECISION

Comme conséquence de la décision prise précédemment, l'associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts dont la nouvelle rédaction devient :

ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à TOULON (83000) « La maison de l'Immobilier », 14 Boulevard Bazeilles.

Le reste de l'article demeurant inchangé.

TROISIEME DECISION POUVOIR

Tous pouvoirs sont donnés au porteur des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

-----ooOoo-----

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 12 :30 heures,

Et, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par l'associée unique et le Président.

Monsieur Guillaume BESSUDO

